



Québec, le 5 mai 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 avril 2015, le député de Gaspé déposait une pétition signée de 325 pétitionnaires adressée à l'Assemblée nationale demandant que monsieur Martin Pelletier, aujourd'hui ex-directeur général du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie, demeure à titre de dirigeant local dans la nouvelle structure proposée par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Considérant que la sélection des candidats aux postes de l'organisation, tant pour le personnel régulier que pour les hauts dirigeants, relève de l'autorité du dirigeant de l'établissement régional, je transmets la pétition à la présidente-directrice générale de l'établissement, madame Chantal Duguay.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

c. c. Madame Chantal Duguay, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie  
Monsieur Gaétan Lelièvre, député de Gaspé

N/Réf. : 15-MS-00272-29